

**CR des Propos tenus lors de la réunion  
avec les parlementaires FDE  
Covid 19- Vaccination des Français à l'étranger**

**2<sup>ème</sup> réunion avec les parlementaires après la réunion du 11 décembre comme nous nous y étions engagés.**

Rappel des propos tenus lors des vœux adressés aux Français de l'étranger hier, *la solidarité à l'ère de la Covid, c'est aussi la garantie d'accès au vaccin.*

*Dans le cadre de notre stratégie vaccinale, les Français de l'étranger ont naturellement toute leur place.*

*Les réalités sanitaires varient énormément d'un pays à l'autre et la réponse à apporter ne sera donc pas uniforme. Concrètement, partout où des solutions locales fiables, nous allons mobiliser notre réseau diplomatique pour en faciliter l'accès.*

*Partout ailleurs, nous travaillerons à des solutions alternatives, le cas échéant avec nos partenaires européens. Enfin, tous les Français de l'étranger de passage en France à la faveur d'un séjour long ainsi que leurs conjoints et enfants, auront la capacité de se faire vacciner en cohérence avec notre stratégie vaccinale, et ce, gratuitement. »*

Réunion aujourd'hui vise à vous donner les détails

Rappel des éléments présentés hier par le PM concernant la circulation aux Frontières.

Olivier Véran :

*A ce stade, la circulation de la souche variante reste [donc] limitée dans notre pays. Mais son potentiel de développement ne doit pas être sous-estimé. Comme vous l'avez compris, nous devons tout faire pour éviter qu'elle ne progresse rapidement et, du fait de sa plus grande contagiosité, qu'elle ne finisse par devenir la souche dominante, comme le Royaume-Uni en fait l'expérience. Cette situation nous conduit donc à décider de mesures complémentaires. [...]*

*A compter de lundi, tous les voyageurs qui souhaitent venir en France, en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne, devront effectuer un test avant de partir. Il faudra présenter un test négatif pour embarquer dans un avion ou un bateau. De plus, les personnes concernées devront s'engager sur l'honneur à s'isoler pendant 7 jours une fois arrivées en France, puis à refaire un deuxième test PCR à l'issue.*

*Pour les rares pays où il n'est pas possible de réaliser un test sur place, un laissez-passer consulaire pourra être accordé par nos ambassades, pour motif impérieux. La personne se fera tester à son arrivée en France et sera contrainte de s'isoler 7 jours dans un hôtel désigné par l'Etat.*

*Pour les déplacements en provenance d'un pays de l'Union européenne, et notamment des pays comme l'Irlande ou le Danemark affrontés à une situation épidémique difficile, les ministres travailleront à l'élaboration d'un cadre de coordination en vue du prochain Conseil européen du 21 janvier. Ce cadre devra évidemment prévoir des exceptions concernant les frontaliers, les transporteurs routiers ou encore les agents des compagnies de transport, dans le cadre de protocoles sanitaires spécifiques. [...]*

**Le droit des FDE à rentrer en France n'est bien entendu pas remis en cause mais les précautions sanitaires sont renforcées.**

### **Retour sur la stratégie vaccinale FDE.**

Depuis mi-décembre, nous avons demandé un travail de recensement à chacun de nos postes des stratégies vaccinales locales.

C'était un travail préalable indispensable. Ce n'était pas évident, car les stratégies sont souvent évolutives en tous cas s'agissant de leur mise en œuvre, elles s'adaptent à de nombreux facteurs.

Je vous livre dans les grandes lignes la synthèse de ces travaux qui se poursuivent, tous nos postes restant naturellement en veille très active.

## 1/ Population cible

L'exploitation du registre des Français résidant hors de France indique que la population vaccinable (non compris les moins de 18 ans) compte plus **d'1,4 million de personnes**.

On remarque que pour la majorité d'entre eux, à plus de **70%**, ils **résident dans des pays développés où la vaccination devrait être possible plus ou moins rapidement pour les résidents au moyen de vaccins internationalement reconnus**.

## 2/ Premiers enseignements des retours des postes.

A ce jour, plus de 150 postes ont envoyé leurs réponses. De la synthèse de ces contributions, on peut tirer les premiers enseignements suivants :

- **Les doctrines vaccinales sont largement convergentes** : vaccination volontaire, généralement gratuite pour les nationaux. Publics prioritaires, selon un ordre variable selon les pays : soignants, populations à risques, travailleurs jugés essentiels.
- **La majorité des pays n'a pas encore défini de doctrine sur la vaccination des communautés étrangères** dans nombre de pays, ceux-ci devraient cependant être traités comme les nationaux ce qui fait sens car si on veut endiguer l'épidémie, il faut vacciner tout le monde.
- Par ailleurs, **nos partenaires européens, allemands par exemple, ne nous ont pas indiqué avoir, à ce stade, de stratégie pour la vaccination de leurs nationaux expatriés**.
- **Aucun pays ne conditionne à ce stade l'accès de son territoire à la vaccination**, mais cela pourrait naturellement advenir. Quelques pays ou territoires réfléchissent à alléger les contraintes d'entrée pour les personnes vaccinées.

### **3/ Pistes privilégiées, à ce stade, pour une stratégie vaccinale FDE.**

... Tout en restant conscient que cette dernière devra prendre en compte la diffusion probable de variants du virus, de la disponibilité des vaccins et de leur efficacité.

Voici les pistes que nous privilégions aujourd'hui :

- **Garder comme référence pour notre action notre stratégie vaccinale sur le territoire national et les catégories éligibles prioritaires qu'elle établit.**
- **Partout où un vaccin médicalement sûr est accessible *c'est*-à-dire dès aujourd'hui les deux vaccins autorisés par l'agence européenne du médicament, Pfizer et Moderna mais cela évoluera très certainement—, **chercher une vaccination locale.****
- Mobiliser en ce sens notre réseau diplomatique là où cela est nécessaire, notamment en faisant valoir le principe de réciprocité car, je le rappelle, en France, la vaccination est accessible à l'ensemble de la population, nationale et étrangère.
- **Garantir la possibilité d'une vaccination en France** à l'occasion d'un déplacement, en cohérence avec la stratégie nationale (ordre de priorité des publics cibles)  
Naturellement, cette option n'est pas la première car actuellement pour limiter la diffusion du virus et de ses variants, il convient de se déplacer le moins possible.
- L'envoi, dans les pays où des solutions répondant aux critères que j'ai mentionné ne seraient pas accessibles, sera une solution alternative. Une appréciation fine se fera à l'issue de l'exploitation des réponses des postes effectuée et devra inclure une coordination voire une mutualisation des opérations et des moyens au niveau européen. Nous nous rapprocherons des fabricants pour connaître la cartographie des lieux de production et distribution des vaccins que nous reconnaissons.